



Les relations entre entreprises utilisatrices et entreprises extérieures

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels des entreprises utilisatrices et des entreprises extérieures.

OBJECTIFS

- > Identifier les dispositions réglementaires relatives aux travaux réalisés par une entreprise extérieure dans un établissement
- > Appréhender les enjeux de la sous-traitance et les relations entre les entreprises extérieures et les entreprises utilisatrices
- > Elaborer une démarche de prévention des risques de coactivité

PRE-REQUIS

Aucun

POSITIONNEMENT

Aucun

DUREE

Durée : 1 jour

LIEU

Lieu : Dijon et Chalon sur Saône

EVALUATION DES ACQUIS

Attestation de fin de formation

MOYENS PEDAGOGIQUES

La pédagogie repose sur les pratiques et expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation. Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention et des risques.

NOMBRE DE STAGIAIRES/SESSION

Mini 4 / Maxi 8

PROGRAMME

> Décret du 20 février 1992 codifié

- Champ d'application et obligations
- Etapes clé de la démarche : inspection commune préalable, plan de prévention, coordination ...

> Responsabilités de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure

> Plan de prévention : contenu, types de travaux et mise en oeuvre

> Rôle de chacun

- Les acteurs de la prévention (CHSCT, Médecin du travail, ...)
- Les différents intervenants

> Introduction au cas des opérations de chargement et de déchargement

- Contexte réglementaire
- Protocole de sécurité

V1-2022